

Examen de la Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets (SEIGD)

Portes ouvertes

Phase 2 de la participation publique | juin 2024



Contexte du projet

Qu'est-ce que la SEIGD?

La Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets (SEIGD) est le plan de gestion des déchets et du recyclage de la ville de Winnipeg. Elle a été approuvée par le conseil municipal en 2011. Elle oriente la manière dont Winnipeg collecte, trie et élimine les déchets et les matières recyclables.

Ce plan contribue à la propreté de la ville, à la réduction des déchets et à la protection de l'environnement en veillant à ce que les objets soient réutilisés ou recyclés dans la mesure du possible. Il fournit aussi une feuille de route pour les nouveaux programmes et services qui pourraient être introduits afin d'aider à lutter contre le changement climatique.



Environnemental



Social



Économique

Pourquoi un examen?

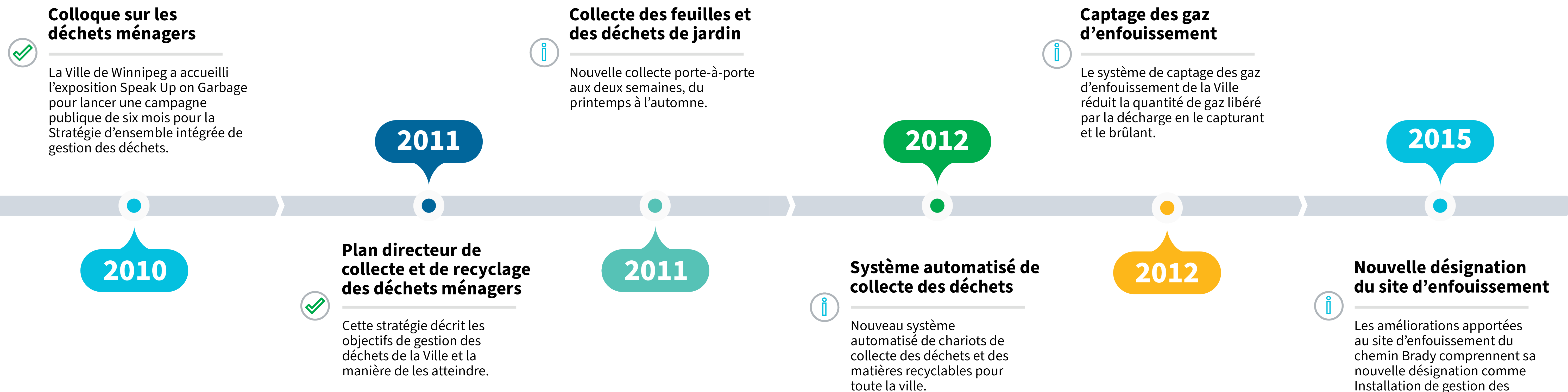
Winnipeg gère près de 500 000 tonnes de déchets par an. Tout le monde est touché par les impacts environnementaux, économiques et sociaux de ces déchets. La SEIGD a vu le jour en 2011 et bien des choses ont changé depuis :

- Une plus grande proportion de Winnipegois vit dans des appartements et des condos, posant des difficultés particulières en matière de déchets et de recyclage.
- Nous devons explorer de nouveaux programmes et services pour réduire la quantité de déchets mis en décharge.
- Nous voulons nous assurer que nos programmes et services répondent aux besoins des résidents.
- Nous voulons bâtir à Winnipeg une économie circulaire en réparant, réutilisant, donnant ou recyclant nos articles, ne jetant que ceux qui n'ont plus de vie utile.
- Nous voulons réduire l'impact environnemental de la décharge par le captage du méthane et la gestion des lixiviats.
- Nous devons actualiser nos objectifs pour les aligner sur les nouvelles politiques de la Ville, décrites notamment dans *NotreWinnipeg 2045* et dans le *Plan d'action sur le changement climatique*.

Une mise à jour nous aidera à améliorer nos objectifs, nos programmes et nos services pour toute la population.

Réalisations

Nos progrès dans la gestion des déchets





- Stratégie / projet achevé(e)
- Stratégie / projet en cours
- Mises à jour du programme de gestion des déchets

Construction de dépôts 4R

La construction et la mise en service de trois dépôts 4R Winnipeg est maintenant achevée :

- Dépôt 4R du chemin Brady
- Dépôt 4R de l'avenue Pacific
- Dépôt 4R du chemin Panet

Plan d'action sur le changement climatique

Le plan aborde les défis et les possibilités liés aux changements climatiques planétaires, propose de nouveaux objectifs de réduction des émissions, et recommande des politiques et des mesures.

Plan directeur de l'installation de gestion des ressources du chemin Brady

Plan directeur global pour le développement de la décharge et des installations de réacheminement de la décharge.

Stratégie de recyclage pour les appartements et les condos

La stratégie recommande des moyens de normaliser le service et de réduire la quantité de déchets provenant des immeubles à logements multiples qui se retrouvent dans nos décharges.

2017

2017

2020

2017

Examen de la Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets

L'examen quinquennal de la Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets a permis d'identifier des priorités et des recommandations en

2017

Taux de réacheminement

Le taux de réacheminement des déchets est passé de 18,6 % (2011) à 32,1 % (2017).

2018

Projet pilote de collecte des déchets alimentaires résidentiels

Début d'un projet pilote de chariots verts dans cinq quartiers. Collecte des déchets alimentaires des ménages pendant deux ans pour

2022

Contrôle de la gestion des déchets

Ce que nous avons appris

Contamination :

Trois contrôles ont été effectués à l'été et l'automne 2023, et à l'hiver 2024. Ils ont porté sur des échantillons de déchets provenant d'habitations unifamiliales, d'habitations à logements multiples et d'établissements industriels, commerciaux et institutionnels.

Nous avons découvert ce qui suit :



16 % des déchets ménagers auraient pu être recyclés.



35 % des déchets ménagers auraient pu être compostés, si le programme existait.



26 % des articles recyclés auraient dû être jetés à la poubelle parce qu'ils n'étaient pas recyclables.

Articles courants contaminant le recyclage



Aliments emballés



Déchets de jardin



Déchets animaux



Gypse



Sacs de plastique



Tissus

Unifamiliales versus logements multiples

- Les habitations à logements multiples ont tendance à jeter plus de matières recyclables aux déchets ménagers et plus de déchets ménagers au recyclage que les habitations unifamiliales.
- Les maisons unifamiliales ont tendance à jeter plus de déchets alimentaires aux déchets ménagers que les habitations à logements multiples.

Ressources :

Recyclepedia vous permet de savoir où les articles qui ne peuvent pas être recyclés doivent être déposés. Scannez le code QR ci-dessous ou consultez winnipeg.ca/oumettrequoi.

Beaucoup d'articles qui ne sont pas recyclés à la maison peuvent l'être gratuitement aux dépôts 4R Winnipeg. Consultez winnipeg.ca/depots4r pour connaître les articles acceptés.



Scannez ici

Ce que nous avons entendu

Comment nous avons recueilli les commentaires

Groupe de discussion :
5 séances,
25 participants

6
entretiens
téléphoniques

10 600
visites uniques de la
page Web du projet

632
propositions en ligne
sur le mur d'idées

9 236
répondants au
sondage en ligne

13
demandes de
renseignements par
courriel

Ce que vous nous avez dit



57 %
priorisent le
maintien de l'ordre
et de la propreté
dans la ville



33 %
signalent que le pire
obstacle au recyclage
est de ne pas savoir
quels articles sont
acceptés



47 %
veulent un programme
de recyclage des
vêtements et autres
tissus à Winnipeg



255
Winnipegois sont d'avis
que davantage d'articles
devraient être acceptés
pour le recyclage
(plastiques noirs,
polystyrène, etc.)



57 %
veulent un
programme de
chariots verts à
Winnipeg



51 %
s'inquiètent des
odeurs, des rongeurs et
des parasites si la Ville
passe à un ramassage
des déchets aux deux
semaines

Aperçu des recommandations

Thème	Description	Options
 Réacheminement accru	Programmes pour aider les résidents à éviter la mise en décharge d'une plus grande quantité de déchets. Ces options soutiendront une économie circulaire dans laquelle les articles sont réparés, réutilisés ou recyclés, et ne sont jetés que lorsqu'ils n'ont plus de vie utile.	• Améliorer la communication et l'application de la réglementation pour éviter que les déchets ne se retrouvent dans les décharges. • Créer une stratégie pour les déchets de construction, de rénovation et de démolition. • Préparer le programme de chariots verts. • Augmenter le nombre d'articles collectés dans les dépôts 4R.
 Participation accrue	Services qui contribuent à améliorer la participation et à clarifier les attentes en matière de gestion et de réduction des déchets. Ces options aideront un plus grand nombre de Winnipegois à réduire les déchets et à garder la ville propre.	• Étudier les moyens de réduire les frais de gestion des déchets pour les ménages à faibles revenus. • Améliorer les services et l'application des règles pour mettre fin aux décharges illégales et à l'abandon de déchets. • Envisager de mettre à jour les règlements pour y inclure des exigences de gestion des déchets pour toutes les propriétés. • Créer un quatrième dépôt 4R pour plus de commodité.
 Meilleure planification	Meilleure prise en compte des installations et des services de gestion des déchets dans la planification de la Ville. Ces options aident la Ville à planifier l'avenir et à prendre des décisions plus éclairées.	• Planifier la responsabilité élargie des producteurs (REP), qui consiste à rendre les fabricants et les distributeurs des produits, plutôt que la Ville, responsables de leur recyclage. • Collaborer avec le service de planification de la Ville pour améliorer les plans et politiques liées aux déchets solides. • Créer un plan de gestion des décombres consécutifs à une catastrophe pour se préparer au changement climatique. • Améliorer la collecte et l'utilisation des données.
 Amélioration des opérations	Besoin de procéder à un examen et à une évaluation permanente des installations et des opérations de gestion des déchets de la Ville. Ces options permettront de s'assurer que le système de gestion des déchets de la ville fonctionne efficacement, utilise au mieux les ressources et peut s'adapter au changement.	• Réexaminer le permis et les normes liées à la Loi sur l'environnement pour l'installation de gestion des ressources du chemin Brady. • Évaluer l'état des décharges fermées de la ville et identifier les possibilités de création de parcs ou d'autres utilisations sûres.
 Amélioration de la réduction	La réduction des déchets et la réutilisation des articles sont essentielles pour une économie circulaire. Ces options permettront aux Winnipegois de consommer moins, de préserver les ressources naturelles et de réduire les déchets au minimum.	• Mettre à jour la Stratégie de réduction des déchets de la Ville. • Créer une stratégie de gestion des déchets alimentaires.

Réacheminement accru

Recommandation	Formes que cela pourrait prendre à Winnipeg	Indiquez votre soutien ou d'autres idées
Améliorer la communication et l'application de la réglementation pour éviter que les déchets ne soient mis en décharge	Inspection des bacs/chariots : La Ville pourrait surveiller ce qui est jeté dans les chariots de déchets et de recyclage. Les résidents seraient informés de tout article qui n'est pas accepté. Amendes pour contamination : Les résidents qui placent à plusieurs reprises des articles non acceptés dans les chariots de déchets ou de recyclage pourraient se voir infliger une amende. Campagne d'éducation : La Ville pourrait informer les résidents et les entreprises de ce qui est accepté ou non dans le cadre de la collecte des déchets ménagers, du recyclage et des déchets de jardin.	Placez un point vert si vous soutenez la proposition et un point rouge si vous ne la soutenez pas. Placez une note autocollante pour les nouvelles idées. Si vous aimez une idée, placez un point vert sur la note autocollante.
Créer une stratégie de réacheminement des déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	Programme pilote : La Ville pourrait piloter un programme de recyclage de déchets de CRD ciblés à l'installation de gestion des ressources ou au dépôt 4R du chemin Brady. Il pourrait s'agir de bois d'œuvre, de bardeaux ou de cloisons sèches.	Au cours de la phase 1 de la participation publique, on nous a dit que les possibilités de recyclage des déchets de CRD sont nécessaires, qu'elles devraient être pratiques et coûter le même prix ou moins cher que la mise en décharge.

Réacheminement accru

Recommandation	Formes que cela pourrait prendre à Winnipeg	Indiquez votre soutien ou d'autres idées
Préparer un programme de chariots verts, prévu d'ici 2030	Dépôt de déchets alimentaires aux dépôts 4R : En attendant que Winnipeg mette en place un programme de chariots verts en 2030, la Ville pourrait offrir un service de dépôt des déchets alimentaires aux trois dépôts 4R. Dépôt de déchets alimentaires dans les sites communautaires : En attendant que Winnipeg mette en place un programme de chariots verts en 2030, la Ville pourrait offrir un service de dépôt des déchets alimentaires dans des sites comme les jardins communautaires et les centres communautaires. Dépôt de déchets alimentaires pour les appartements et les condos : Les sites de dépôt pourraient être maintenus après le déploiement du programme de chariots verts dans les habitations unifamiliales en 2030, pour que les résidents des appartements et condos puissent continuer à composter jusqu'à ce que le programme de chariots verts soit étendu à ces types d'habitations.	Placez un point vert si vous soutenez la proposition et un point rouge si vous ne la soutenez pas. Placez une note autocollante pour les nouvelles idées. Si vous aimez une idée, placez un point vert sur la note autocollante.
Augmenter le nombre d'articles collectés dans les dépôts 4R	Collecte des textiles : La Ville pourrait collaborer avec des organismes de recyclage des textiles pour collecter les articles tels que les vêtements, les chaussures, les serviettes et les draps, y compris ceux qui sont usés, troués, tachés ou gras. Articles réutilisables : La Ville pourrait collaborer avec des banques de meubles locales pour collecter des articles ménagers, des meubles et des jouets qui pourraient être réutilisés. Déchets ménagers dangereux : La Ville pourrait collaborer avec les organismes de responsabilité des producteurs pour identifier d'autres articles dangereux à collecter.	Placez un point vert si vous soutenez la proposition et un point rouge si vous ne la soutenez pas. Placez une note autocollante pour les nouvelles idées. Si vous aimez une idée, placez un point vert sur la note autocollante.

Amélioration des opérations

Recommandation

Pourquoi est-ce important?

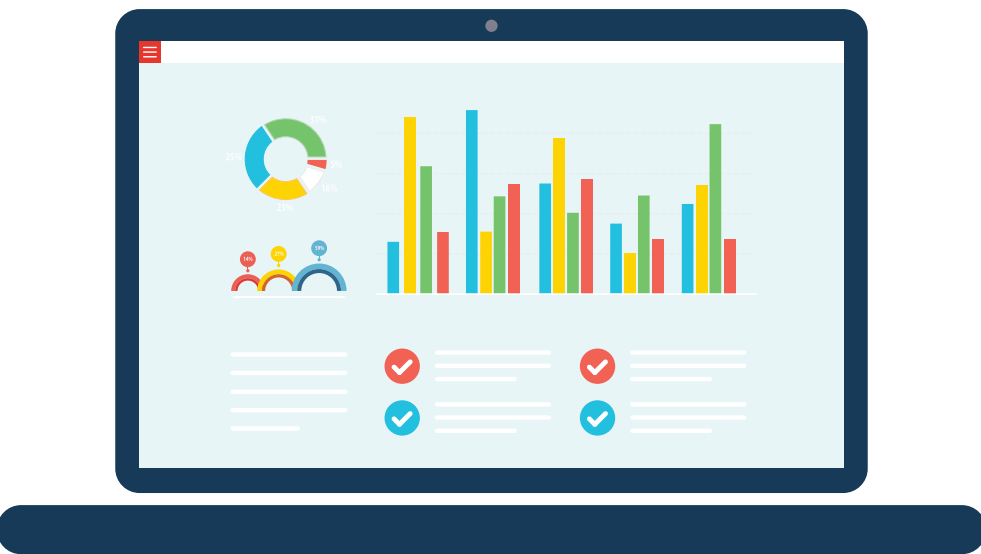
Réexaminer le permis et les normes liées à la Loi sur l’environnement pour l’installation de gestion des ressources du chemin Brady

L’examen permettra de tenir le permis à jour et de trouver des moyens plus efficaces et moins coûteux de satisfaire aux exigences réglementaires à l’installation de gestion des ressources du chemin Brady.



Évaluer l’état et l’utilisation des décharges fermées

L’examen des 33 décharges fermées de la Ville permettrait d’identifier les conditions actuelles, les risques environnementaux et les éventuels besoins de réhabilitation. Il permettrait également à la Ville de déterminer si les sites fermés peuvent servir à des usages bénéfiques, comme des parcs.



Meilleure planification

Recommandation	Pourquoi est-ce important?	
Préparer le transfert de la responsabilité du recyclage à Multi Material Stewardship Manitoba (MMSM)	- La responsabilité élargie des producteurs (REP) exige que les entreprises qui fabriquent et vendent des produits soient responsables de ces produits à la fin de leur vie. Cela incite les entreprises à tenir compte des conséquences environnementales lors de la conception des produits. La REP entraîne une diminution des déchets, une augmentation du recyclage et une réduction des coûts pour les villes. - Chaque municipalité du Manitoba devra définir les modalités de la participation de MMSM aux programmes de recyclage existants ou nouveaux au sein de sa collectivité.	
Travailler avec le service de planification de la Ville pour améliorer les plans et les politiques liées aux déchets solides	Cela permettrait de mieux orienter les promoteurs et les décideurs afin que les nouveaux aménagements n'entrent pas en conflit avec les installations de traitement des déchets et que les nouveaux bâtiments puissent bénéficier des services de collecte des déchets de la Ville.	

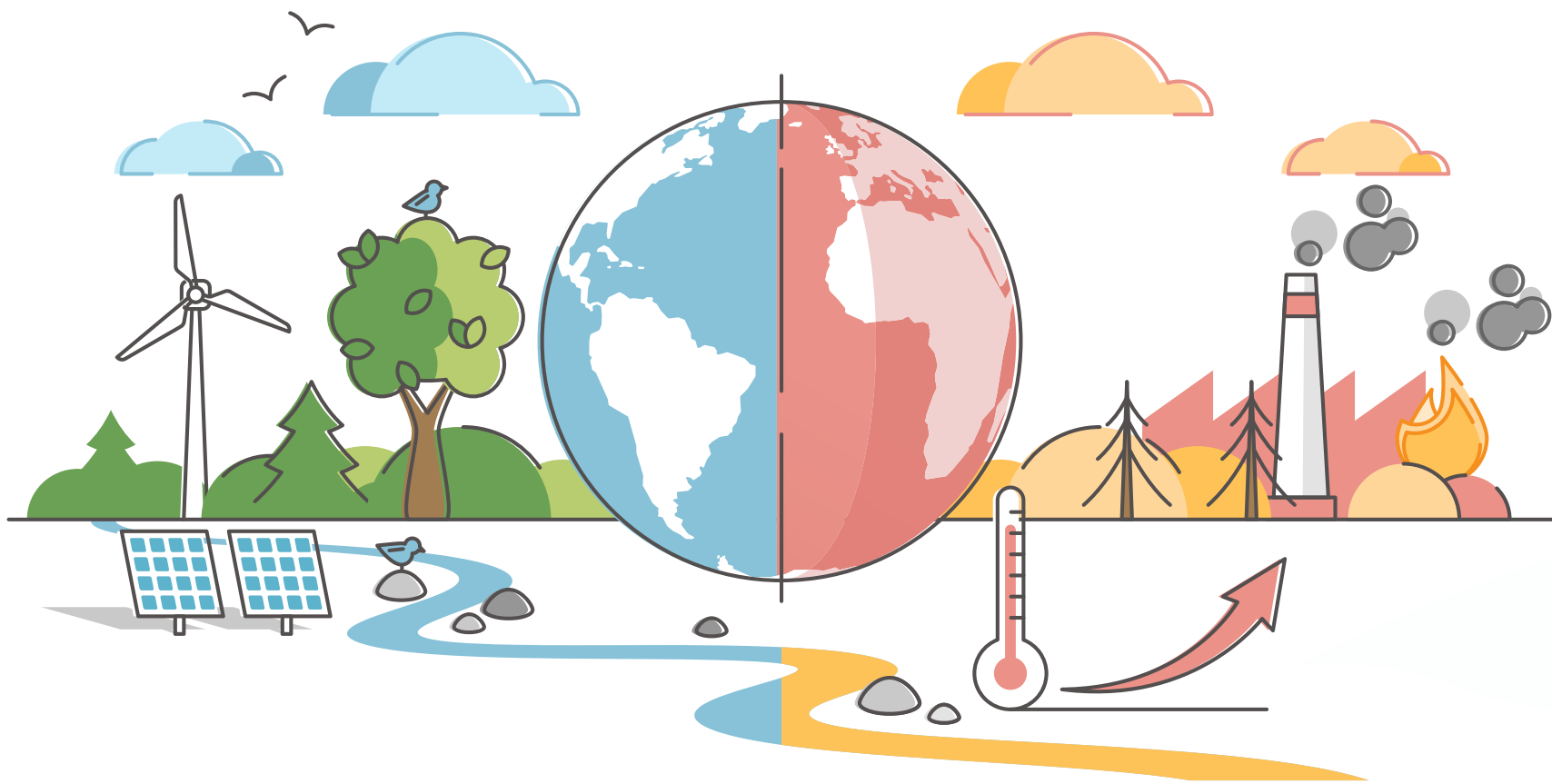
Meilleure planification

Recommandation

Pourquoi est-ce important?

Créer un plan de gestion des décombres consécutifs à une catastrophe pour se préparer au changement climatique

Un plan de gestion des décombres consécutifs à une catastrophe nous aiderait à nous préparer aux effets du changement climatique. Ce plan orienterait la manière dont la Ville gère les déchets en cas de catastrophe. Il peut s'agir de débris d'arbres après une tempête, de déchets ménagers après une inondation ou une tornade, ou des décombres d'un grand incendie.



Collecter des données supplémentaires pour éclairer les décisions et mesurer les résultats

La collecte, la mesure et la communication d'informations sur ce que nous jetons, sur la manière dont nous utilisons les installations et les services de gestion des déchets existants, et sur les failles que nous pouvons corriger en ce qui concerne l'application des règlements soutiendront et amélioreront la prise de décision de la Ville dans l'avenir.



Participation accrue

Recommendation

Pourquoi est-ce important?

Étudier des moyens de réduire les frais de gestion des déchets pour les ménages à faible revenu

Au cours de la phase 1 de la participation publique, on nous a dit que les frais de gestion des déchets sont trop élevés pour certains ménages à faibles revenus. La Ville pourrait étudier les possibilités de rendre les frais de gestion des déchets plus équitables pour les ménages à faibles revenus, à l'aide d'un soutien financier ou d'un allègement.



Améliorer les services pour mettre un frein aux décharges illégales et à l'abandon de déchets

La Ville reconnaît que les problèmes de déchets propres aux quartiers du centre-ville nécessitent un effort coordonné entre les différents services municipaux et les organismes communautaires.

Les décharges illégales et l'abandon de déchets doivent être abordés dans le cadre de cet effort coordonné, y compris en améliorant la manière dont les déchets abandonnés sont collectés.



Participation accrue

Recommandation

Pourquoi est-ce important?

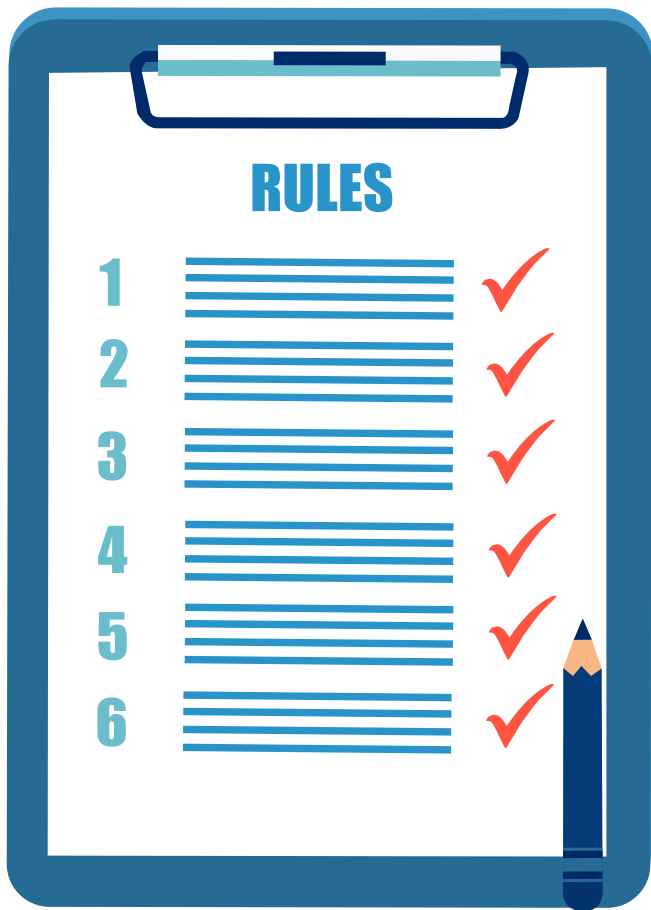
**Aménager un quatrième dépôt 4R
Winnipeg**

Une façon clé d'augmenter l'utilisation des dépôts 4R est de les rendre pratiques et faciles à utiliser. Aménager un quatrième dépôt 4R dans le nord-ouest de Winnipeg raccourcira les déplacements pour les résidents de ce secteur. Cela améliorera aussi la commodité pour tous les résidents.



**Renforcer les règles visant les propriétés
qui ne reçoivent pas les services de
collecte de la Ville**

La Ville s'attend à ce que toutes les propriétés gèrent leurs déchets ménagers et leurs articles recyclables de façon à éviter que ceux-ci s'accumulent, ou soient placés ou emportés sur d'autres propriétés. Pour veiller à ce que le rangement et la collecte des déchets ménagers se fassent correctement sur toutes les propriétés, la Ville pourrait mettre à jour ses règlements municipaux pour que les exigences en matière de gestion des déchets s'appliquent également aux propriétés qui ne reçoivent pas les services de collecte municipaux.



Amélioration de la réduction

Recommandation

Pourquoi est-ce important?

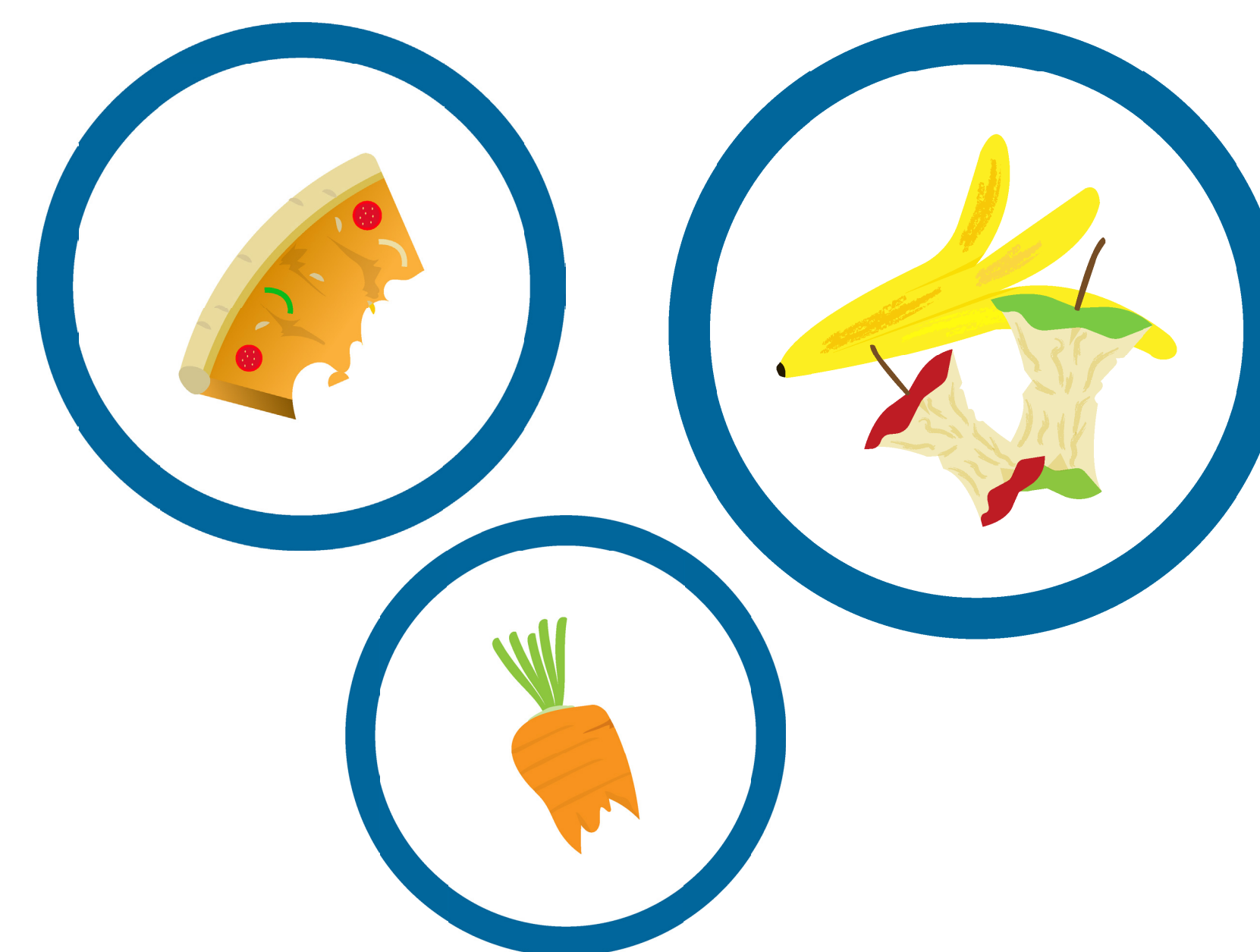
Mettre à jour la Stratégie de réduction des déchets de la Ville

La Stratégie de réduction des déchets de la Ville de Winnipeg a été mise à jour pour la dernière fois en 2014. Cette stratégie porte sur la gestion des déchets dans les bureaux, les centres de loisirs, les bibliothèques et les autres bâtiments de la Ville. Une mise à jour pourrait porter sur les déchets liés aux activités de la Ville, comme la construction et l'approvisionnement, afin de mieux comprendre les déchets générés et les possibilités de les réduire ou de les réacheminer.

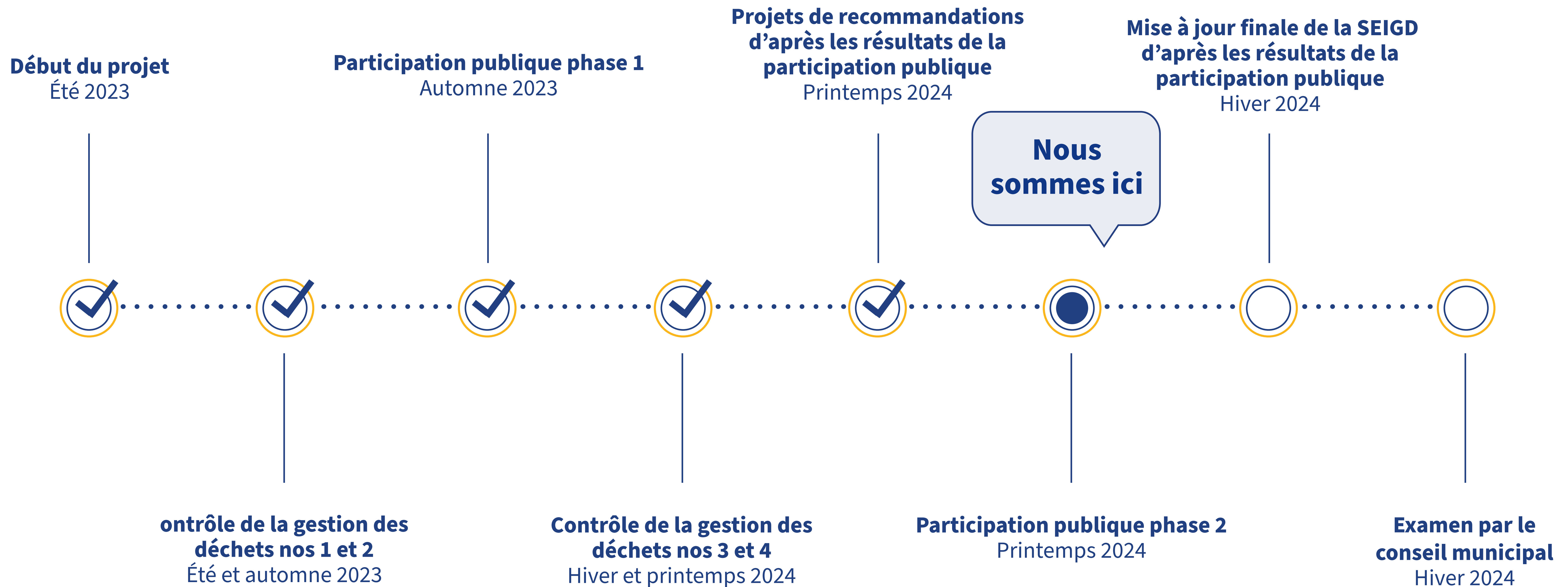


Créer une stratégie de réduction des déchets alimentaires

La plupart des aliments qui finissent au compost ou à la poubelle sont des déchets alimentaires évitables. Une stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire permettrait de sensibiliser la population et d'éviter que la nourriture ne soit gaspillée en premier lieu. Au Canada, 63 % des aliments jetés auraient pu être consommés, ce qui constitue un gaspillage alimentaire évitable. Cette stratégie pourrait se concentrer sur les moyens de réduire le gaspillage alimentaire dans différents secteurs, comme les fournisseurs de denrées alimentaires, les détaillants et les consommateurs.



Où nous en sommes



Continuez à participer

Communiquez avec nous



wastestrategy@htfc.ca



204-986-4243



winnipeg.ca/strategiedechets

Participez



Remplissez un sondage et remettez-le à un membre de l'équipe de projet ou répondez au sondage en ligne d'ici le 27 juin 2024 à l'adresse **winnipeg.ca/strategiedechets**.



Placez des points sur les tableaux pour indiquer votre niveau de soutien aux options proposées.

Prochaines étapes

- Les commentaires reçus à la phase 2 de la participation publique permettront d'affiner et de finaliser la mise à jour de la SEIGD.
- L'examen par le conseil municipal de la SEIGD mise à jour est prévu pour l'automne 2024. La SEIGD mise à jour comprendra un plan de mise en œuvre quinquennal pour orienter les actions jusqu'en 2030 et au-delà.